



LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne de TIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de votre Ligue qui se tiendra :

**le dimanche 4 octobre 2020 à 15 Heures
à la Salle Dumoulin, Mail Dumoulin, 63200 Riom**

Ce rendez-vous annuel avec votre Ligue est un évènement important, d'autant que cette année, notre assemblée est électorale. Vous pourrez voter la prochaine équipe chargée de conduire notre Ligue durant les quatre prochaines saisons.

Cette Assemblée Générale ne pourra se tenir dans les conditions habituelles en raison des mesures de distanciation et les gestes barrières imposés par la crise de la Covid 19.

C'est pourquoi, j'ai souhaité décaler notre assemblée en début d'après-midi comme nous ne pouvons pas organiser de repas, ni de buvette.

Le port du masque sera obligatoire pour pénétrer et circuler dans la salle.

Compte tenu de la limitation à 90 personnes maximum, nous ne pourrions accueillir qu'un représentant par club soit une cinquantaine de personnes. Car, il nous faut aussi 2 assesseurs et 2 scrutateurs, 3 vérificateurs aux comptes, le REL et le RFL, les 18 membres du Comité Directeur actuel et les candidat(e)s au prochain Comité. Suivant la quotité atteinte, nous pourrions compléter la salle jusqu'à 90 personnes.

Les médailles, les plaquettes des records de la saison hiver seront remises uniquement au représentant des clubs concernés. Une dérogation sera faite pour les six personnes ayant obtenu un Mérite Fédéral. Nous ne pourrions pas accueillir également nos jeunes tireurs des stages PEC et leurs parents.

Vos questions écrites seront les bienvenues pour enrichir le débat.

Je compte vivement sur votre présence. Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

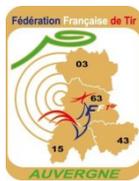
Le Président de la Ligue,
Jean-Pierre CHAULIER



Ligue Régionale d'Auvergne de TIR

Siège social : Peige 03380 ARCHIGNAT

Association déclarée à la Préfecture de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 10952



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne de TIR

Ordre du jour

- Appel des membres - Vérification des pouvoirs - Désignation des scrutateurs et des assesseurs
- Ouverture de la séance

Assemblée générale ordinaire :

- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2019
- rapport moral du Président - approbation
- rapport financier du Trésorier Général
- rapport des Contrôleurs aux comptes - approbation
- Affectation du résultat – approbation
- Election du nouveau Comité Directeur
- Election du Président
- nomination des représentants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la F.F.TIR
- cotisation et tarif des licences 2021-2022
- budget prévisionnel 2020-2021 – Approbation
- vœux de la Ligue à formuler à la prochaine AG de la F.F.TIR
- questions diverses



Pouvoir

Chaque Société de Tir est représentée par son Président ou, en cas d'empêchement, par un membre du Comité Directeur de la société mandaté à cet effet. Le vote par procuration est possible sous les réserves ci-après : il ne peut être exercé que par le représentant d'une autre Société du même département ou par le Président du Comité Départemental, nul ne pouvant détenir plus de 3 pouvoirs.

Je soussigné (e) _____ Club : _____
donne pouvoir à _____
demeurant à _____
de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire et prendre part, en mon nom, aux délibérations et aux votes.

Fait à _____, le _____ 2020

Signature du Président
ou de la Présidente du Club
Précédée de « bon pour pouvoir »

Signature de son représentant
Précédée de « accepte le pouvoir »



Questions ou suggestions

Pour que l'Assemblée Générale soit un lieu d'échanges et de débats, n'hésitez pas à poser les questions qui vous intéressent.

.....
.....
.....

Coupon à renvoyer à Jean-Pierre Chaulier, Peige 03380 ARCHIGNAT ou par email jean-pierre.chaulier@wanadoo.fr au plus tard le 20 SEPTEMBRE 2020

Ligue Régionale d'Auvergne de TIR

Siège social : Peige 03380 ARCHIGNAT

Association déclarée à la Préfecture de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 10952